



DISTRICT DE L'ALLIER DE FOOTBALL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE ET GÉNÉRALE DU DISTRICT DE L'ALLIER DE FOOTBALL

22 OCTOBRE 2021 à 19H
À COSNE D'ALLIER

(Centre Culturel, 11 place du Marché 03430 COSNE)

Ordre du jour :

18h-19h : Vérification des pouvoirs

19h : Assemblée Extraordinaire (modifications statuts)

19h30 : Assemblée Générale Ordinaire

Allocution du Président

Approbation des comptes de l'exercice clos saison 2020 / 2021

Informations diverses

PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE*

* le PASS sanitaire est obligatoire et sera demandé pour tous les participants. Pour rappel, définition du Pass Sanitaire : un schéma vaccinal complet - ou un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72h - ou un certificat de rétablissement de la COVID-19 (test PCR ou antigénique POSITIF de plus de 11 jours et de moins 6 mois)



DISTRICT DE L'ALLIER DE FOOTBALL

POUVOIR

Je, soussigné(e)Président(e)
du club.....

Déclare donner plein pouvoir à M.

Afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Extraordinaire Générale du District Allier Football
le Vendredi 22 octobre 2021, à Cosne D'Allier.

Fait àLe

Signature

[Tapez ici]

Il est rappelé que les clubs du District doivent être obligatoirement représentés. Une amende de 60 € sera applicable aux clubs absents et une amende de 30 € aux clubs représentés par un membre d'une autre association